

FACIL, pour l'appropriation collective de l'informatique libre

Assemblée générale annuelle 30 mai 2020

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de FACiL, tenue le samedi 30 mai 2020, en ligne, pour causes de pandémie de COVID-19.

Présences:

Membres du conseil d'administration:

Mathieu Gauthier-Pilote, Président
Pascaline Guenou, Vice-présidente
François Pelletier, Trésorier
Geneviève Bastien, Secrétaire
Marc Lavallée
Mathieu Benoît

Membres individuels:

Gabriel Monette
Xavier Gillet
Pierre Villemure
Sébastien Blin
Joël Nadeau
Marc Laporte (quitte à 11h)
Youri Lamontagne
Yannick Delbecque
Pierre-Luc Daoust
Josée Plamondon (quitte à 11h54)
Christian Aubry
Adrien André (arrivé plus tard)

Non-membres:

Pierre Duchemin -
Mathieu Parent (quitte à 11h26) -
Jean-François Fortin-Tam -

0. Ouverture de l'assemblée : vérification du quorum et mot de bienvenue

10h15 la réunion commence, nous avons le quorum

1. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée

RÉSOLUTION concernant la nomination d'un président d'assemblée

SUR PROPOSITION DE GABRIEL MONETTE

ET APPUYÉE PAR PASCALINE GUENOU
IL EST RÉSOLU

que l'on nomme Gabriel Monette comme président d'assemblée.

2. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée

RÉSOLUTION concernant la nomination d'un.e secrétaire d'assemblée

SUR PROPOSITION DE MATHIEU GAUTHIER-PILOTE
ET APPUYÉE PAR CHRISTIAN AUBRY
IL EST RÉSOLU

que l'on nomme Geneviève Basiten comme secrétaire de l'assemblée

3. Adoption de l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 25 mai 2019

RÉSOLUTION concernant l'adoption du procès-verbal de l'AGA du 25 mai 2019.

SUR PROPOSITION DE MATHIEU GAUTHIER-PILOTE
ET APPUYÉE PAR PASCALINE GUENOU ET FRANÇOIS PELLETIER
IL EST RÉSOLU

que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 mai 2019 soit adopté tel que lu.

5. Présentation du Rapport annuel 2019-2020 de FACIL

MGP lit la lettre du président

RÉSOLUTION concernant le rapport annuel 2019-2020

SUR PROPOSITION DE FRANÇOIS PELLETIER
ET APPUYÉE PAR JOSÉE PLAMONDON
IL EST RÉSOLU

d'accepter la présentation du rapport annuel 2019-2020

6. Présentation des états financiers pour la période du 1er avril 2019 au 31 mars 2020

FP présente les états financiers

MGP mentionne que beaucoup de l'argent dans l'actif sera utilisé pour la campagne de financement des services faciles qui devrait avoir lieu lors de ce plan triennal. Quelqu'un sera probablement payé pour gérer la campagne.

Discussion sur le niveau de membership:

* Le nom de étudiant.sans-emploi soulève des doutes. Xavier Gillet propose "sympathisant" comme nom à la place.

- * Est-ce que l'accès au service vient avec un niveau de membership? MGP dit que membre == services, on ne veut pas discriminer et avoir un système à 2 vitesses, ni avoir à gérer qui a le service ou pas. XG, GB proposent plutôt service pour membres > X pour éviter que FACiL devienne un endroit pour des services à rabais.
- * Christian Aubry propose un membership de base à 20\$ au lieu de 10\$ avec réduction de 50% pour étudiants et sans emploi.
- * Marc Lavallée (ML) propose des quotas aux services, selon les niveaux de membre.

Au niveau de la bière, Sébastien Blin propose de brasser 100 bouteilles pour l'an prochain!

RÉSOLUTION concernant la présentation des états financiers pour la période 2019-2020

SUR PROPOSITION DE PASCALINE GUENOU
ET APPUYÉE PAR GENEVIÈVE BASTIEN
IL EST RÉSOLU

que les états financiers pour la période 2019-2020 soient adoptés tels que lus et rédigés

7. Modification aux règlements généraux

Mathieu Gauthier-Pilot lit la modification proposée aux règlements concernant le quorum des assemblées générales.

RÉSOLUTION la modification aux règlements généraux

SUR PROPOSITION DE MATHIEU GAUTHIER-PILOTE
ET APPUYÉE PAR PIERRE-LUC-DAOUST
IL EST RÉSOLU

d'adopter la modification aux règlements généraux telle que lue et rédigée.

8. Élections

8.1. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection

RÉSOLUTION concernant la nomination d'un président d'élections

SUR PROPOSITION DE MATHIEU GAUTHIER-PILOTE
ET APPUYÉE PAR GENEVIÈVE BASTIEN
IL EST RÉSOLU

que l'on nomme Xavier Gillet comme président d'élections.

RÉSOLUTION concernant la nomination d'un secrétaire d'élections

SUR PROPOSITION DE GABRIEL MONETTE
ET APPUYÉE PAR PASCALINE GUENOU
IL EST RÉSOLU

que l'on nomme Sébastien Blin comme secrétaire d'élections.

8.2. Présentation des postes à combler et mise en candidature

7 postes sont à combler. Les candidats se présentent. 6 membres ont entré leurs données dans le wiki. Geneviève Bastien s'ajoute.

8.3. Votation

Les 7 candidats sont élus à l'unanimité

9. Période de questions, d'informations et d'échanges

Discussion au sujet de l'app COVID du MILA

* Mathieu Gauthier-Pilote parle de l'app COVID du MILA: La position est de suivre l'organisme des droits et libertés. Mais il propose aux membres de donner une direction au CA. Regarder le code source de l'app du MILA si c'est libre? Le logiciel peut bien être libre, mais l'utilisation de la donnée ne l'est pas.

* François Pelletier dit que ce n'est pas suffisant d'avoir un logiciel libre.

* Xavier Gillet dit qu'avoir un client libre est bien secondaire si code source du serveur n'est pas libre

* Josée Plamondon dit un NON catégorique à une application de traçage. Il y a beaucoup de conditions à mettre en place pour que ça fonctionne. Donc l'application de traçage n'aura jamais une réelle utilité. Peut provoquer de la coercition pour obliger les gens à l'installer pour être de "bons" citoyens. L'efficacité n'est pas démontrée et suppose une collection massive.

* François Pelletier mentionne que Bluetooth a une visée de 100m en ligne droite, pas de notion de distance, donc ça sert à rien.

* Mathieu Gauthier-Pilote ajoute que bien que nous soyions tous d'accord sur le fait qu'il ne faut pas faire une telle application, il se pourrait que l'app se fasse quand même, et on soit mis devant les faits accomplis.

* Xavier Gillet propose de travailler avec la ligue des droits et libertés pour ajouter des arguments techniques aux arguments juridiques

François Pelletier mentionne le report de la SQIL à mars 2021, en même temps que libre en fête, et permettre ainsi d'éviter la covid un peu plus. JILL aura quand même lieu en septembre.

Geneviève Bastien demande un retour sur l'AGA sur le web.

* Sans caméra, ça a très bien été, les gens disent que c'est très fluide. Même quand les candidats se sont présentés et ont ouvert la caméra en même temps. Mais il reste qu'en personne, c'est très pratique.

* Jean-François Fortin-Tam propose que le en-ligne devienne une option à choix égal du présentiel au lieu d'un plan B "au cas".

* Marc Lavallée dit que l'apport de la boîte de clavardage est intéressant.

* Pour les questions côté bande passante, Sébastien Blin dit grosso modo qu'il faut compter 5Mb/s/participant coté serveur, 5Mb/s pour le client avec le flux mixé.

10. Varia

11. Levée de l'assemblée

Mathieu Gauthier Pilote propose la levée de l'assemblée à 12h11, Sébastien Blin appuie